

INSCRIPTION AU SYSTEME DE TELEALERTE

La CCLO en partenariat avec les industriels du bassin de Lacq s'est dotée d'un dispositif d'appel en masse pour le compte des 61 communes.

Il s'agit d'un service gratuit dont l'objectif est d'informer les habitants de la communauté de communes de Lacq-Orthez le plus rapidement possible de tout risque affectant sa sécurité (tempête, inondation, risque industriel...).

Le système d'alerte plus communément appelé Téléalerte prévient les populations en diffusant des messages vocaux et/ou écrits via les téléphones portables, les téléphones fixes et les ordinateurs.

Seules les personnes habitant sur le territoire de la CCLO et figurant sur les pages jaunes et blanches de l'annuaire sont automatiquement inscrites à ce dispositif (hors liste rouge).

Aussi, si vous souhaitez être alerté sur votre téléphone, par SMS ou par mail, que vous habitez ou travaillez sur le territoire de la CCLO, remplissez ce formulaire ou connectez-vous sur le site www.cc-lacqorthez.fr.

1 Comment s'inscrire ?

Chaque personne présente dans un même foyer doit remplir un formulaire s'il souhaite disposer individuellement de l'alerte.

Vous avez aussi la possibilité d'enregistrer jusqu'à quatre numéros de téléphone, qu'ils soient fixes ou portables. Le message vocal sera adressé dans l'ordre des numéros que vous aurez renseignés, d'où leur importance. Dès que le destinataire décroche ou que son répondeur s'active, le numéro de téléphone suivant sur la liste n'est pas appelé.

Chaque information demandée est importante afin de cibler au mieux le public visé. Votre adresse, par exemple, va nous permettre de savoir si votre quartier peut être impacté par un événement localisé (grâce à un support cartographique).

2 Comment se désinscrire ?

Vous avez à tout moment la possibilité de vous désinscrire du système (déménagement ou toute autre raison), ou apporter des modifications à vos coordonnées (changement de numéro de téléphone par exemple) en adressant votre demande au service Risques de la CCLO ou en vous connectant sur le site www.cc-lacqorthez.fr.

L'ensemble de ces données est exclusivement destinée à la communauté de communes de Lacq-Orthez pour le système de Téléalerte. Elles seront utilisées uniquement à des fins liées aux risques majeurs ou une information communale devant être diffusée rapidement.

Comme prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer à tout moment en adressant votre demande au service des risques de la CCLO ou en vous connectant sur le site www.cc-lacqorthez.fr.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SYSTEME D'ALERTE A LA POPULATION

En vous inscrivant à la Téléalerte, vous acceptez de recevoir les alertes, indifféremment par téléphone, par SMS ou par mail.

Nom *	<input type="text"/>
Prénom *	<input type="text"/>
Adresse *	<input type="text"/>
Code Postal *	<input type="text"/>
Commune *	<input type="text"/>
Tél. fixe ou portable *	<input type="text"/>
Téléphone 2 :	<input type="text"/>
Téléphone 3 :	<input type="text"/>
Téléphone 4 :	<input type="text"/>
Tél. portable pour alerte par SMS :	<input type="text"/>
FAX :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>

Si vous renseignez une adresse courriel (e-mail), vous recevrez un code personnel.

Ce code est obligatoire pour se désinscrire.

Il vous sera demandé, donc veillez à bien le conserver.

Inscription permanente temporaire

Les champs avec * sont obligatoires

Fait à, le

Signature

L'ensemble de ces données est exclusivement destinée à la communauté de communes de Lacq-Orthez pour le système de Téléalerte. Elles seront utilisées uniquement à des fins liées aux risques majeurs ou une information communale devant être diffusée hâtivement.

Comme prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant, droit que vous pouvez exercer à tout moment en adressant votre demande au services risques de la CCLO ou en vous connectant sur le site www.cc-lacqorthez.fr.